

# Votre **NUMERO VERT** le 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2013 : LE NOUVEAU SERVICE INTÉGRÉ DU CFAR



**CFAR**

COLLÈGE  
FRANÇAIS  
DES ANESTHÉSISTES  
RÉANIMATEURS

**SOYEZ  
SMART !**

[www.cfar.org](http://www.cfar.org)

## **Pour tous les professionnels de l'anesthésie réanimation : 24 H / 24**

**Pourquoi ?** Comme leurs confrères d'autres spécialités, les anesthésistes réanimateurs peuvent rencontrer des difficultés d'ordre ou à retentissement psychologique : **épuisement professionnel, troubles anxio-dépressifs, conduites addictives, situations de harcèlement, perturbations dans la sphère privée,...**

Le déni collectif et des pratiques d'automédication pour faire face retardent une prise en charge adaptée et efficace et majorent l'isolement.

### **Quand la souffrance est devenue indicible...**

Chaque année, notre communauté anesthésique est endeuillée par le suicide d'Internes et de seniors ou d'infirmier(e)s anesthésistes diplômé(e)s d'État (IADE).

✓ **MAX-ANDRÉ DOPPIA**

*Vice-président du CFAR et Président de la commission SMART  
et les membres de la commission*

**Tout médecin** en exercice **libéral** ou en secteur **public**, ou **en cours de formation d'Interne**, ainsi que **tout IADE**, peut accéder au service s'il ressent la nécessité de dialoguer avec un professionnel de l'écoute et de l'accompagnement psychologiques.

**Événements d'ordre professionnel ou personnel** : accident, maladie, deuil, divorce, stress, épuisement, conduites addictives, harcèlement, conflits, mise en cause professionnelle... **Les proches des bénéficiaires** (parents ascendants et descendants), vivant au même domicile, ou les **conjoints, y compris en union libre**, peuvent aussi **obtenir un conseil** pour aider un professionnel de l'anesthésie en difficulté.

**Recevoir une aide pour énoncer et clarifier** une difficulté impossible à exprimer dans son entourage professionnel ou privé ou auprès d'un médecin traitant...(en France, 8 médecins sur 10 n'ont pas de médecin traitant pour s'occuper de leur santé ... 60 % des P.H. ne se font pas suivre en Médecine du travail)

## 4 principes : Professionnalisme, Confidentialité, Orientation et ... Gratuité pour le bénéficiaire.

Par contrat, la société **PSYA** ([www.psy.fr](http://www.psy.fr)) met à disposition du **CFAR** des **Psychologues Cliniciens** titulaires d'un Master Professionnel de Psychologie Clinique. « Une écoute professionnelle, **non orientée, non compatissante et non interventionniste**, en conservant une distance et une neutralité bienveillantes dans le respect du **Code de Déontologie de leur profession**, notamment quant aux règles du **secret professionnel** encadrant les médiations téléphoniques... »

## 5 médiations par an, par objet et par bénéficiaire. Votre identité ne vous sera jamais demandée !

Garantie d'anonymat pour l'appelant par la remise d'un identifiant dès le premier contact pour faciliter les médiations ultérieures, si nécessaire.

**En aval des médiations : une orientation pourra être proposée** pour des prises en charge adaptées, vers une solution unique ou multiple, selon un schéma d'orientation général validé par la Commission SMART :

- ✓ vers un psychologue qualifié du réseau PSYA (ou tout autre thérapeute), au choix de l'appelant, pour une prise en charge plus approfondie,
- ✓ vers un médecin traitant que l'appelant sera incité à consulter selon son choix,
- ✓ vers un réseau d'addictologie pour tout professionnel de l'anesthésie le nécessitant, avec son accord et vers la région souhaitée,
- ✓ vers les médecins du travail dont la place et le rôle seront réaffirmés,
- ✓ vers un contact syndical, afin que l'appelant s'en rapproche, si sa problématique apparaît relever d'une prise en charge syndicale.

Une attention particulière est apportée aux jeunes : une information sera faite auprès de leurs organisations professionnelles et des coordinateurs du DES pour qu'ils diffusent l'information sur ce nouveau service.

## Pour en savoir plus ? [www.cfar.org](http://www.cfar.org)

### Les 6 réalisations à venir à la suite de l'enquête SMART 2010 :

- ✓ Un Numéro Vert 24H/24 pour les MAR, juniors, seniors, IADE et l'entourage
- ✓ Une base bibliographique (santé en anesthésie réanimation) en ligne sur le site du CFAR
- ✓ Un annuaire de ressources en ligne (réseau addictions, suicide, etc.)
- ✓ La mise à disposition de tests en ligne pour auto-évaluation (fatigue, burnout, alcool, tabac, dépression, harcèlement, sommeil, etc.)
- ✓ Un livret d'information pour les Internes et les responsables académiques.
- ✓ La promotion du recours aux services de santé au travail des anesthésistes réanimateurs d'exercice salarié et des solutions à inventer pour le secteur libéral.